Parcours VTT 81 - bleu - les Druides - Espace FFC Ain Forestière

Région Auvergne-Rhône-Alpes

Passage du circuit (©AMbarbe)

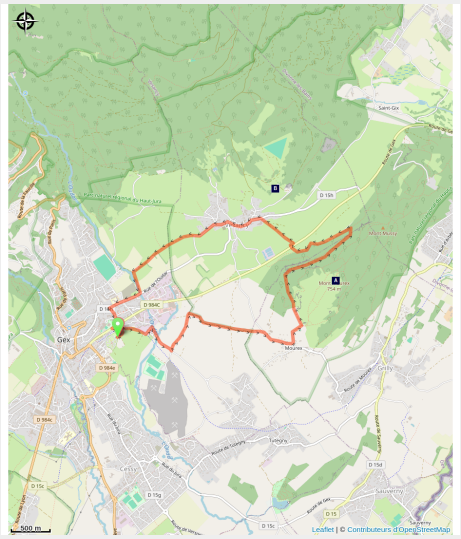

Circuit conseillé aux pratiquants réguliers. Le départ peut aussi s'effectuer depuis le camping des Genêts à Gex.

Circuit de 10 km au départ de Mourex, jolie descente vers la D.984c que l'on traverse (prudence!) avant une montée vers Vesancy. Après quelques centaines de mètres goudronnés, suivre la Vie de l'Etraz jusqu'aux abords du Péroset d'où l'on rejoint le camping de Gex. Passage le long de la voie ferrée, petit tronçon de route avant de prendre à gauche un chemin plat puis une longue montée vers Mourex.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 1 h

Longueur : 10.3 km

Dénivelé positif : 225 m

Difficulté : Niveau bleu - Modéré

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Divonne-les-Bains
Balisage : Itinéraire VTT
Communes : 1. Gex
2. Vesancy
3. Grilly

Profil altimétrique

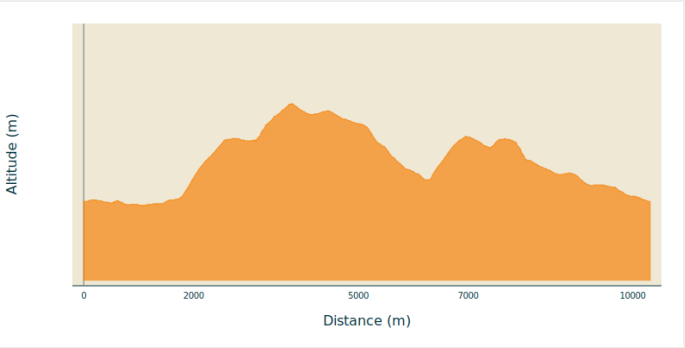

Altitude min 575 m Altitude max 712 m

Suivre le balisage VTT/FFC n°81

Praticable : de mai à octobre.

Départ du camping de Gex.

Suivre le sentier qui longe la voie ferrée en direction de Divonne.

A la jonction d'une rte gourdronnée, prendre à gauche dans le lotissement et rejoindre la rte de Pitegny et prendre à droite (face aux Alpes).

à hauteur de la route du pont de Chauvilly, prendre le chemin de Chauvilly sur la gauche (dir Divonne) sur 600 m, puis prendre à 3h00, sur la droite un chemin agricole (face aux Alpes), qui monte légèrement, pour rejoindre la route de Mourex.

Entrer dans le village de Mourex, en plein virage sur la droite (jolie maison en pierres apparentes), prendre sur la gauche "Mont Mourex", petite route goudronnée étroite qui se termine par un chemin carrossable.

Arrivée sur une place/parking, prendre le chemin sur la gauche : direction "Vesancy". Le chemin descend légèrement puis oblique sur la droite.

Prendre ensuite à gauche pour revenir côté Gex. Le chemin rejoint la RD 984c.

Attention à la traversée de la route départementale, pour atteindre Vesancy ! Prendre le chemin juste à côté qui remonte vers le village et le traverse. Après les chicanes, dans la courbe, prendre tout droit dans la montée (le chemin de Bottenay - direction Gex).

Poursuivre dans le même axe par le chemin Regaud, à l'intersection suivante : descendre à gauche (face aux Alpes) puis à droite, la rue de l'Oudard, puis à gauche (face aux Alpes), la rue Georges Charpak.

Au feu, prendre à droite sur 100 m puis traverser en face pour arriver au camping/ musée sapeurs pompiers. Passer sous le pont pour terminer votre balade.

Site web (URL) : https://www.paysdegexagglo.fr/
Téléphone : 04 50 42 65 00
Téléphone : 04 50 28 09 16
Mél : info@paysdegexagglo.fr

Sur votre route...

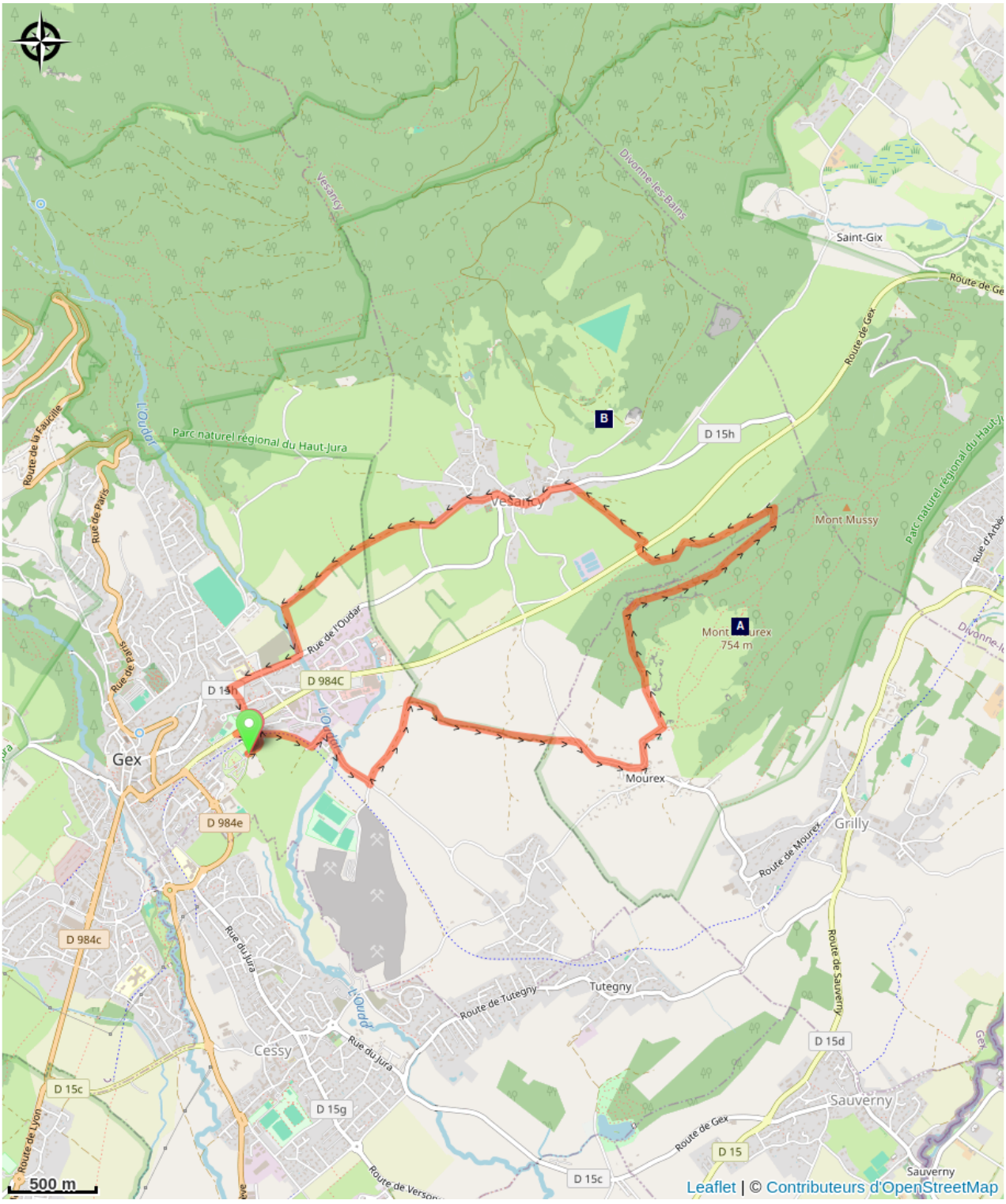

Le mont Mourex (A)

Chapelle de Riantmont (B)

Toutes les informations pratiques

En montagne

En plein air

Label VTT - FFC

Recommandations

Les animaux de compagnie ne sont pas acceptés.

Il est fortement déconseillé de pratiquer le VTT avec votre animal de compagnie.

Infos complémentaires
Le VTT comme vous ne l'avez jamais lu !
Rouler en toute sécurité, c'est facile et amusant !
Suivez les sentiers balisés : Ces sentiers sont vos meilleurs amis ! Ils sont là pour vous guider et vous offrir une balade en toute sécurité. Et n'oubliez pas de respecter le sens de la marche, histoire de ne pas croiser de surprises inattendues.
Restez réalistes et prudents : Vous êtes un héros sur deux roues, mais même les héros connaissent leurs limites. Gardez le contrôle de votre vitesse pour éviter les mésaventures.
Politesse et prudence : Quand vous dépassez ou croisez d'autres randonneurs, rappelez-vous que les piétons sont rois. Un sourire et un mot gentil peuvent faire toute la différence !
Vérifiez votre bolide : Avant de partir, assurez-vous que votre VTT est en pleine forme. Et n'oubliez pas d'emporter un kit de réparation, juste au cas où.
Si vous partez en solo : Informez vos proches de votre itinéraire. Mieux vaut prévenir que guérir, n'est-ce pas ?
Le casque, votre meilleur ami : Porter un casque, c'est comme mettre une cape de super-héros. Vous êtes prêt à tout affronter !
Respect des propriétés privées : Les chemins traversent parfois des terrains privés ou cultivés. Respectez-les comme si c'était votre jardin.
Attention aux engins agricoles et forestiers : Ils sont grands, ils sont forts, et ils ont la priorité. Restez vigilants !
Fermez les barrières derrière vous : C'est un geste simple qui évite bien des ennuis.
Laissez la nature telle qu'elle est : Ne cueillez pas les fleurs, les fruits ou les

champignons. Ils sont plus beaux dans la nature !
Respectez les animaux sauvages : Ne les dérangez pas. Ils apprécient la tranquillité autant que vous.
Déchets, zéro trace : Gardez vos déchets avec vous et soyez discret. La nature vous dira merci !
Amusez-vous bien sur les sentiers et profitez de chaque instant en pleine nature !

Matériel

Carte IGN : 3327.ET

Comment venir ?

Parking conseillé

Mont Mussy

Source

Aintourisme

http://www.ain-tourisme.com

Sur votre route...

Le mont Mourex (A)

Au sud, la vallée du Rhône en aval de Genève à l’ouest, Gex et la Haute-Chaîne du Jura. Le monolithe dressé au sommet est un bloc de granit, dit erratique, arraché aux Alpes et laissé là par les glaciers du Rhône lors d’une des glaciations. Il est au centre d’un ancien cercle de pierres, témoignage d’un culte supposé dédié au soleil.

Attribution : OT Divonne-les-Bains

Chapelle de Riantmont (B)

En 1854 Monseigneur Chalandon, évêque de Belley demanda à ses prêtres d'ériger une statue en l'honneur de la vierge.
Le curé Monet de Vesancy choisit un endroit nommé Riantmont.
Il fut décidé de placer la statue au centre de cette colline.
Rapidement un pèlerinage fut créé, amenant des fidèles de la région de Gex et de Genève.

En 1868 les évêques de Belley et de Genève décidèrent de construire la chapelle.
Le pape Pie IX instaura ce sanctuaire comme protection du Pays de Gex et du bassin Genevois.

On dit que les jeunes gens de Vesancy qui partirent à la guerre de 1870, revinrent tous vivant grâce à la bienfaisante protection de la vierge.
En 1875 on construisit le clocher et la statue prit sur celui ci sa place définitive.
En 1879 la chapelle devint renommée par les miracles qu'elle dispensait.
En 1956 son centenaire fut célébré par l'évêque de Belley et les prêtres du pays de Gex.
Un pèlerinage y est organisé chaque lundi de Pentecôte.

Attribution :